

Les Halles-Saint Eustache

Tarifs au 01/01/2026

HORAIRES

			
15 mn	1,25 €	0,45 €	0,65 €
1h	5,00 €	1,75 €	2,50 €
3h	15,00 €	5,25 €	7,50 €
heure supp.	5,00 €	1,75 €	2,50 €
De 9h à 24h	45,00 €	15,75 €	22,50 €
Ticket Perdu	45,00 €	15,75 €	22,50 €

FORFAITS⁽²⁾

			
A retirer à l'accueil à votre arrivée			
Forfait Nuit ⁽³⁾ (20h à 5h)	22,00 €	7,00 €	11,00 €
3 jours ⁽⁴⁾	93,00 €	33,00 €	47,00 €
5 jours ⁽⁴⁾	124,00 €	43,00 €	62,00 €
1 semaine ⁽⁴⁾	151,00 €	53,00 €	76,00 €
2 semaines ⁽⁴⁾	213,00 €	75,00 €	107,00 €
1 mois ⁽⁴⁾	322,00 €	112,00 €	161,00 €

ABONNEMENTS

PLACE LIBRE			GPL [†]	  3m ⁽⁶⁾ 
Mensuel	293,00 €	102,00 €	205,00 €	146,00 €
Trimestriel	811,00 €	283,00 €	567,00 €	405,00 €
Annuel	2930,00 €	1025,00 €	2051,00 €	1465,00 €
Annuel ⁽⁵⁾ prélevé mensuellement	268,00 €	93,00 €	187,00 €	133,00 €

RÉSIDENTS PETITS ROULEURS EN PLACEMENT LIBRE ⁽⁷⁾	 Min.	 Max.	 Min.	 Max.
Mensuel	175,00 €	234,00 €	60,00 €	81,00 €
Trimestriel	486,00 €	648,00 €	169,00 €	226,00 €
Annuel	1758,00 €	2344,00 €	615,00 €	820,00 €
Annuel ⁽⁵⁾ prélevé mensuellement	161,00 €	215,00 €	56,00 €	75,00 €

PLACE RÉSERVÉE	
Mensuel	366,00 €
Trimestriel	1013,00 €
Annuel	3662,00 €
Annuel ⁽⁵⁾ prélevé mensuellement	335,00 €

VÉLO

Mensuel	18,00 €
Trimestriel	33,00 €
Annuel	71,00 €

Tarifs TTC au 01/01/2026 sous réserve de disponibilité. Toute période commencée est due intégralement. * Tarifs applicables sur présentation au local d'accueil du parking de la carte mobilité inclusion (CMI) mention «stationnement», ou carte européenne de stationnement pour personnes handicapées et de votre ticket de stationnement. ⁽¹⁾ Tout usager stationnant un véhicule en contravention avec le règlement intérieur (stationnement sur un emplacement non autorisé, sur l'emplacement d'un tiers, sur deux emplacements etc...) ou ne pouvant justifier de son titre de stationnement (ticket perdu, badge) est redevable d'une indemnité forfaitaire d'occupation sans droit, au tarif indiqué, pour toute période indivisible de 24h à compter de la constatation des faits. ⁽²⁾ Tout dépassement de forfait sera facturé sur la base des premières tranches de la grille tarifaire en vigueur. ⁽³⁾ Tarifs appliqués uniquement dans le cadre de ces horaires ⁽⁴⁾ Date à date, entrées et sorties multiples. ⁽⁵⁾ Prix par mois, prélèvement automatique obligatoire. ⁽⁶⁾ Hors recharge électrique. ⁽⁷⁾ Réduction en fonction du nombre de sorties du véhicule.